

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Monthey, le 19 décembre 2016

### LE PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 3E GÉNÉRATION TRANSMIS À LA CONFÉDÉRATION

Réunis pour la signature du dossier qui sera déposé à Berne en fin d'année, les membres du Comité de pilotage (COFIL) de Chablais Agglo parient sur le succès de ChablaisAgglo 3. Avec les nonante-trois mesures prévues, devisées à 131 millions de francs, les six communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Ollon et les cantons de Vaud et du Valais entendent se donner les moyens de mettre en œuvre leur vision d'une agglomération multipolaire et interconnectée.

Faisant suite au premier projet déposé en 2011, qui avait bénéficié d'un cofinancement partiel de la Confédération ainsi que d'un soutien substantiel de 128 millions de francs pour le nouveau tracé AOMC à Monthey et Collombey, Chablais Agglo dépose une nouvelle mouture dans le cadre des projets d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération. Après deux ans de travail, une large concertation entre les partenaires et une phase de consultation publique ayant permis de l'améliorer sur de nombreux points, ChablaisAgglo 3 est bouclé. Proposant une vision d'avenir en matière de paysage, d'urbanisation et de mobilité, ce projet table sur une croissance de plus de 11'300 habitants et 5'700 emplois à l'horizon 2030.

Parmi les mesures phares, un bus d'agglomération assurera la desserte des centres urbains, mais aussi des villages, des hameaux et des zones commerciales et d'activités. Sont également prévus l'amélioration du réseau de mobilité douce, le réaménagement des traversées de villes et de villages, la mise en place d'interfaces multimodales de qualité aux diverses haltes et gares ainsi que de nouveaux franchissements sur le Rhône. Au total, pour la période 2019-2022, cinquante-trois mesures sont définies pour un montant de 96 millions de francs. S'ajoutent trente mesures à réaliser entre 2023 et 2027, avec un budget de 35 millions de francs et dix mesures prévues après 2027. Le COFIL souligne toutefois que le financement de ces mesures est lié à l'acceptation du fonds routier FORTA le 12 février 2017 en votation populaire.

L'ensemble du dossier ainsi que le rapport faisant suite à la consultation publique seront disponibles en ligne sur le site [www.chablais.ch/agglo](http://www.chablais.ch/agglo) dès le mardi 20 décembre 2016, date à laquelle il sera également remis à l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

Dans l'attente d'une réponse de l'ARE courant 2018, le COFIL de Chablais Agglo continue son travail avec notamment la mise en œuvre des mesures de ChablaisAgglo 2 et les démarches en vue du lancement du bus d'agglomération dès 2019.

#### Contact presse :

Frédéric Borloz, Président du COFIL Syndic d'Aigle, 079 204 43 30

Stéphane Copepy, Vice-Président du COFIL, Président de Monthey, 079 290 92 40

Georges Mariétan, Chef du projet, [georges.marietan@chablais.ch](mailto:georges.marietan@chablais.ch), 079 219 23 67